



Centre de
Recherches
Inter-langues
sur la Signification
en Contexte
E. A. 4255



GOVERNANCE ET VIE DE L'UNITE DE RECHERCHE

Règlement intérieur

Le règlement intérieur du laboratoire CRISCO a été adopté au Conseil de Laboratoire du 2 avril 2009, validé en Assemblée Générale le 24 septembre 2009.

Statuts des membres du CRISCO

Le laboratoire est composé de membres permanents, de membres associés, et de doctorants. L'appartenance au CRISCO est prononcée après avis favorable de la Direction et du Conseil de laboratoire.

- Sont **membres permanents** les enseignants-chercheurs et chercheurs en activité, ainsi que les membres du personnel IATOSS rattachés à l'unité. Le statut de membre permanent implique un rattachement scientifique principal au laboratoire CRISCO. Les enseignants-chercheurs et chercheurs membres permanents s'engagent à effectuer l'essentiel de leur activité de recherche au sein de l'EA 4255. Dans cette perspective, il leur est demandé de faire état d'une production scientifique significative (notamment : publications, communications, conférences, élaboration de ressources et/ou d'outils) au cours des quatre années du contrat de reconnaissance.

- Sont **membres associés** les professeurs émérites, les enseignants-chercheurs et chercheurs déjà membres à titre permanent d'un autre laboratoire, les enseignants du second degré relevant de l'enseignement supérieur (PRAG, PRCE) ou de l'enseignement secondaire, les docteurs, les post-doctorants et les ATER. Tout doctorant de l'équipe devenu docteur peut obtenir le statut de membre associé sur simple demande écrite faite auprès du Directeur.

- Sont **membres doctorants** les étudiants qui effectuent leurs travaux de recherche au sein de l'équipe d'accueil et qui à ce titre suivent leur formation doctorale dans le cadre de l'Ecole Doctorale 68 de l'Université de Caen.

Les membres de l'équipe doivent participer à la vie collective du laboratoire et signer leurs publications en mentionnant leur appartenance au CRISCO et à l'Université de Caen.

*Centre de Recherches Inter-langues sur la Signification en Contexte
(CRISCO)*

Université de Caen (Bât. Sciences A, Porte SA S13), 14032 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 56 56 27 — Fax : 02 31 56 54 27 — Site web : www.crisco.unicaen.fr
E.mail direction : franck.neveu@unicaen.fr
E.mail secrétariat : liliane.docquiert@unicaen.fr



Centre de
Recherches
Inter-langues
sur la Signification
en Contexte
E. A. 4255



Les membres du laboratoire bénéficient du matériel mis à leur disposition dans les salles de travail du CRISCO, ainsi que de l'appui scientifique, logistique et financier de l'EA pour mener à bien leurs travaux de recherche.

Instances et fonctionnement du laboratoire

Le CRISCO comprend 3 instances de décisions : la Direction, le Conseil de Laboratoire et l'Assemblée Générale.

La Direction

La Direction du CRISCO est composée d'un Directeur et d'un Directeur adjoint. Le Directeur et le Directeur adjoint doivent être habilités à diriger des recherches. Ils sont préférentiellement choisis parmi les membres permanents de rang A.

Le nom du Directeur est proposé par le Conseil de Laboratoire et validé par vote en Assemblée Générale. Le Directeur est élu pour une durée de 4 ans. Son mandat est renouvelable une fois.

Le nom du Directeur adjoint est proposé par le Conseil de Laboratoire et validé par vote en Assemblée Générale. La durée d'exercice du Directeur adjoint ne peut excéder 2 mandats consécutifs. Le Directeur adjoint bénéficie d'une délégation de signature qui lui permet d'administrer le laboratoire en cas d'empêchement du Directeur.

Le Directeur fixe en concertation avec l'intéressé les domaines d'action du Directeur adjoint.

Le Directeur, avec l'aide du Conseil de Laboratoire, prépare le contrat quadriennal et l'évaluation du laboratoire, met en oeuvre la politique de recherche, prépare le budget de l'Unité en fonction des priorités scientifiques. Il organise le développement collectif des activités de l'ensemble du laboratoire, et représente l'Unité auprès des instances de l'Université de Caen et auprès des partenaires extérieurs, notamment des Institutions universitaires et scientifiques. Il signe les pièces comptables et autres documents administratifs du CRISCO, et supervise tous les engagements de dépenses.

Le Conseil de Laboratoire

Le Conseil de Laboratoire comprend des représentants des personnels de l'Unité (enseignants-chercheurs, chercheurs, BIATOSS, doctorants). Siègent au Conseil

Centre de Recherches Inter-langues sur la Signification en Contexte
(CRISCO)

Université de Caen (Bât. Sciences A, Porte SA S13), 14032 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 56 56 27 — Fax : 02 31 56 54 27 — Site web : www.crisco.unicaen.fr
E.mail direction : franck.neveu@unicaen.fr
E.mail secrétariat : liliane.docquiert@unicaen.fr



Centre de
Recherches
Inter-langues
sur la Signification
en Contexte
E. A. 4255



de Laboratoire : le Directeur, le Directeur adjoint, le ou les Ingénieurs de recherches ou d'études affectés à l'EA, le ou la Secrétaire Gestionnaire, le ou les Directeurs de la revue *Syntaxe & Sémantique*, des enseignants-chercheurs de rang A et de rang B représentant la diversité des activités scientifiques du CRISCO, des doctorants (1 titulaire, 1 suppléant). Le nombre des membres du Conseil ne peut excéder la moitié des membres de l'Unité. La composition du Conseil de Laboratoire est validée par vote en Assemblée Générale.

Le Conseil de Laboratoire se réunit quatre fois par an, à l'initiative de la Direction. Les réunions du Conseil sont présidées par le Directeur, qui en fixe l'ordre du jour. Le Conseil organise le fonctionnement courant du laboratoire, définit les programmes de recherche, aide le Directeur dans sa tâche de préparation du budget, d'évaluation des activités de l'Unité, et d'organisation des manifestations scientifiques (colloques, journées d'étude, séminaires, conférences invitées, journées portes ouvertes, etc.). Le Conseil de Laboratoire, restreint aux enseignants-chercheurs, chercheurs et ingénieurs, compose le comité de rédaction de la revue *Syntaxe & Sémantique*.

Le Conseil est consulté pour tout projet de colloque ou de journée d'étude, pour la programmation des intervenants au séminaire Master/CRISCO ainsi qu'au séminaire des doctorants, pour toute modification des axes de recherche ou des opérations thématiques du laboratoire, pour toute demande de partenariat, pour tout projet de mission impliquant l'Unité, pour tout engagement d'un membre du CRISCO dans un projet de recherche soumis en réponse à un appel d'offre national ou international.

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale comprend tous les membres de l'Unité. Elle est convoquée une fois par an, au mois de mai. En cas de nécessité affectant le pilotage ou la structure de l'Unité, une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée à l'initiative de la Direction, du Conseil de Laboratoire ou d'un tiers des membres permanents. Le Directeur, en concertation avec le Conseil de Laboratoire, fixe l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. Votent en Assemblée Générale tous les membres permanents (enseignants-chercheurs, chercheurs, BIATOSS), ainsi que les représentants des doctorants siégeant au Conseil de Laboratoire.

L'Assemblée Générale se prononce sur les questions relatives au pilotage et à la

Centre de Recherches Inter-langues sur la Signification en Contexte
(CRISCO)

Université de Caen (Bât. Sciences A, Porte SA S13), 14032 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 56 56 27 — Fax : 02 31 56 54 27 — Site web : www.crisco.unicaen.fr
E.mail direction : franck.neveu@unicaen.fr
E.mail secrétariat : liliane.docquiert@unicaen.fr



Centre de
Recherches
Inter-langues
sur la Signification
en Contexte
E. A. 4255



structure du CRISCO, à la politique de recherche, à l'organisation des manifestations scientifiques, à la politique budgétaire, ainsi que sur les points traités en Conseil de Laboratoire.

Listes de diffusion, site Web de l'unité

Le CRISCO dispose de 3 listes de diffusion : une liste réservée aux membres permanents du laboratoire ; une liste réservée aux doctorants ; une liste large, regroupant les membres permanents, associés, doctorants, et chercheurs et enseignants-chercheurs extérieurs en lien avec le laboratoire.

Le CRISCO dispose d'un site Web, qu'il administre grâce à la collaboration de certains de ses membres : <http://www.crisco.unicaen.fr>. Ce site propose des informations relatives à l'organisation du laboratoire, aux manifestations, aux publications, et donne accès aux outils du laboratoire (Dictionnaire des Synonymes, Logiciel Kali, Base de données en typologie des langues, Ressources linguistiques pour le finnois).

Activités régulières du CRISCO

Fonctionnement du laboratoire

- Réunions direction/secrétariat : quotidiennes
- Réunions du Conseil de Laboratoire : trimestrielles
- Assemblée générale : annuelle (mai)
- Réunions de travail régulières des composantes scientifiques du laboratoire

Séminaires, journées scientifiques, colloques

- Séminaires Master/CRISCO : conférences mensuelles (invitation d'un conférencier d'une université française ou étrangère)
- Séminaire des doctorants : 2 ou 3 séances par an (2 exposés par séance)
- Journées Scientifiques : 1 à 2 par an en moyenne
- Colloque International : en moyenne tous les 18/24 mois

Communication, animation, information

- Journée *Portes Ouvertes* annuelle (avril) : présentation du laboratoire, des chercheurs et des doctorants aux étudiants de L3 et de Master, ateliers de présentation des outils du laboratoire, information sur les débouchés

Centre de Recherches Inter-langues sur la Signification en Contexte
(CRISCO)

Université de Caen (Bât. Sciences A, Porte SA S13), 14032 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 56 56 27 — Fax : 02 31 56 54 27 — Site web : www.crisco.unicaen.fr
E.mail direction : franck.neveu@unicaen.fr
E.mail secrétariat : liliane.docquiert@unicaen.fr